

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2015.

L'an deux mille quinze, le 10 du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Corinne Ribauville, Maire, Olivier Charron, Joël Biaut, Dominique Barbé, Didier Desages, Adjoint, Caroline Combe, Serge Charritte, Chantal Esteyries, Fabrice Lantoine, Sandrine Lapeyre, Nicolas Olivier et Sylvie Soubagné.

Absent : Francis Monteiro

Secrétaire de séance : Nicolas Olivier.

### 1. Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 06/10/2015.

### 2. Point Travaux :

- **Bertric** : Dans le cadre du projet d'aménagement et de requalification des abords de la résidence, le gestionnaire Logevie s'est engagé à hauteur de 150 000 € pour la réhabilitation des espaces.

La commune prendra en charge la partie voirie (et notamment l'aménagement d'une zone piétonne entre les deux bâtiments et de places de stationnement) pour un montant total de 83 000 € HT financé pour partie par le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) et pour le reste par la réaffectation du budget initialement prévu pour la restauration de la façade de la Basilique, dont la réalisation est momentanément reportée.

Le dossier est suivi par l'architecte Mr Blasquez.

Deux entreprises ont été retenues par Logévie suite à l'appel d'offre lancé par ses soins : Eurovia pour le lot voirie et TCB pour le lot abris de jardin, clôtures...

La mairie n'ayant pas été régulièrement consultée sur ce choix, la décision a été prise, d'un commun accord avec l'architecte, d'engager la mise en concurrence de 4 entreprises à l'initiative de la commune, afin de respecter les principes posés par le Code des Marchés Publics.

Le Conseil vote à l'unanimité sur l'acceptation de principe du début des travaux prévu le 23 novembre.

### - Devis : Charpente Musée et Basilique :

Devis réalisé par la SARL DIDIER DUBERGEY, pour la réfection d'un chéneau ainsi que des zincs sur la mairie et la Basilique pour un montant de 5 300 euros TTC. Cette dépense est prévue au budget.

Le Conseil vote à l'unanimité pour l'acceptation et la réalisation des travaux.

### - Voirie :

Report de Voirie de 2014 sur 2015 pour l'entretien.

Le devis proposé par l'Entreprise CHATAIGNE en 2014 concernant le lieu-dit Grand Bois pour un montant de 16 000 HT, a fait l'objet d'une réévaluation de + 2 200 € HT.

Mr Charritte pose la question de la mise en place d'un sens interdit pour préserver la route des dégradations dues à une importante fréquentation de cet axe qui constitue une voie communale desservant les coteaux (Communes de Semens et Montprimblanc).

Le Conseil soulève le problème plus général d'un plan communal pour faire ralentir les automobilistes sur les routes menant au centre-ville : questionnement sur l'installation de ralentisseurs sur la commune (de type coussins berlinois ou autres) à prévoir au budget 2016.

De nombreuses incivilités sont également constatées en matière de stationnement sur les Allées et le parvis de l'église (pas de signalisation claire )et absence d'une place pour les personnes à mobilité réduite.

Le Conseil vote à l'unanimité l'acceptation de la réévaluation du devis voirie.

### **3. Droit de Prémption vente SCIAUDREY :**

La commune a utilisé son droit de préemption lors de la vente aux enchères, parmi plusieurs lots, de la parcelle C 362 située « le Bourg », d'une superficie de 1a 90 ca et composée d'un immeuble sur 2 niveaux (un garage en rez-de-chaussée et 2 appartements à l'étage) mitoyen à la salle des Fêtes.

Le projet a été voté à l'unanimité des présents lors de la réunion extraordinaire du 9 novembre 2015.

M. Barbé est chargé de solliciter les organismes bancaires afin d'obtenir un prêt de 34 000€ sur 15 ans.

### **4. Point fusion Communauté de Communes ( CDC ):**

Suite à la réunion du 21 septembre en présence du Sous-Préfet, au conseil communautaire du 5 octobre suivant où 10 communes sur 14 se sont prononcées en faveur d'une fusion avec la CDC du Sud-Gironde et à la proposition du Préfet en ce sens du 9 octobre, une rencontre entre les bureaux des deux CDC est prévue le 9 novembre prochain afin d'envisager la suite.

### **5. DPU**

Vente par M. et Mme Dantas d'une maison de 125 m<sup>2</sup> sur un terrain de 828 m<sup>2</sup> sise 15, rue des vignes à M. et Mme Decat (47 Pujols) pour un montant de 190 000 €.

La commune n'utilise pas son droit de préemption.

### **6. Entretien de l'espace Toulouse Lautrec :**

Un contact a été pris avec la société HELA (Langon) pour l'acquisition éventuelle d'une laveuse.

Devis en attente.

La société AD NETT (Langon) est retenue pour assurer le nettoyage des vitres une fois par trimestre au tarif annuel de 360 €.

M. Biaut et M. Desages rappellent la nécessité d'équiper la salle d'un frigo.

Mme Soubaigné soulève la question du nettoyage irrégulier de la bibliothèque et de l'exiguïté du local peu adapté pour recevoir les classes.

### **7. Arrêté de stationnement :**

Suite aux difficultés rencontrées par l'USSGETOM pour vider les containers des points de tri sélectif situés au stade, au cimetière et au jardin public, en raison du stationnement gênant de certains automobilistes, la directrice de l'organisme sollicite la mise en place d'une réglementation stricte.

Il est décidé de prendre un arrêté municipal interdisant le stationnement à proximité des containers (à préciser : sauf service et sauf dimanches et jours fériés).

### **8. Bâche Incendie (Bertric):**

Eu égard aux dégradations de la bâche, percée par la végétation environnante, M. Biaut a contacté l'entreprise GEOMENBRANE afin d'envisager la possibilité de réparer et si ce n'est pas possible de faire un devis pour la changer.

Il est par ailleurs rappelé que la borne 16 implantée à proximité est défectueuse depuis 2010. Sogedo à contacter pour son éventuel remplacement.

### **9. Admission en non valeur:**

Il est décidé d'admettre en non valeur (AMV) les impayés pour la cantine d'un montant de 352,20 €.

Accord à l'unanimité.

### **10. Repas des Aînés et préparatifs de Noël:**

Mme Soubaigné et Mme Esteyries présentent les devis de trois traiteurs de Barsac, Cudos et La Réole. Le choix du conseil se porte sur M. Lacampagne Benoit de Cudos.

Le repas aura lieu dans la nouvelle salle le 17 janvier 2016. Le tarif est de 27 € par personne (budget CCAS).

Les aînés ne pouvant se déplacer recevront un colis comme chaque année. Le nombre à commander est évalué à 12.

Pour le personnel municipal il est décidé d'offrir un chèque cadeau de 75 €.

Pour les enfants de l'école, deux clémentines et un Père Noël en chocolat seront distribués en complément des livres.

### **11. Bulletin Municipal :**

Différents sujets à traiter : salle avec les modalités et tarifs, Fusion CDC, Signalétique Tourisme, Départ des Marianistes, Nouveau cabinet dentaire, Bibliothèque, Kermesse, Carnaval, Exposition sur la Première Guerre Mondiale, Patrimoine en musique et Marché de Pays.

### **12. Elections régionales : tours de garde**

Mise en place des permanences pour les deux tours.

Rappel concernant l'organisation de l'apéritif qui sera offert par la municipalité aux participants au Téléthon du 6 décembre.

### **13. Comptes-rendus des réunions**

#### **- Faucardage :**

Un personnel titulaire part à la retraite en mai 2016 et le contrat du second ne sera pas renouvelé.

En prévision de la future fusion de la CDC des Coteaux macariens, un calendrier s'impose :

- 2016 : maintien de la compétence communautaire ; le service devra être assuré.
- 2017 : fusion au 1er janvier ; la nouvelle CDC doit continuer à assurer le service.
- 2018 : retour probable vers une compétence communale ? Mutualisation ?

En cas de fusion avec la CDC du Sud Gironde, il est précisé que cette dernière n'a pas la compétence voirie. L'organisation du service 2016 nécessite d'anticiper sur l'après 2018.

Chaque commune devra donner un avis sur le maintien de l'organisation actuelle ou la reprise du service par les communes. L'idée est émise dans un premier temps de faire appel à une entreprise extérieure.

### **- Enfance et Jeunesse :**

Sur la CDC , l'accueil des adolescents et l'organisation de leurs animations sont répartis entre deux associations concurrentes ; de plus en plus de problèmes se posent face à la diminution des budgets alloués. Avant la prochaine fusion de la CDC un diagnostic jeunesse a été réalisé pour un montant de 15 000 €. Ce travail sera t-il repris par la nouvelle entité ?...

### **- Gens du Voyage :**

L'école Django Reinhardt n'existe plus ; les locaux sont désormais utilisés par l'ALSH de Toulence. La CDC de Langon aurait trouvé une solution pour mettre en place une aire de grand passage ; un terrain devrait être loué à cet effet mais le lieu n'a pas été dévoilé afin d'éviter les oppositions.

### **- Conseil d'école :**

L'école compte 155 enfants scolarisés.

Plusieurs problèmes à résoudre : devis interphone à demander à l'entreprise Fontayne, 2 sonnettes en panne, installation d'une deuxième ligne téléphonique à étudier, remplacement des porte-manteaux cassés, panneaux de sécurité à poser, remplacement des anti-pince doigts aux portes de l'école. Evocation de la panne momentanée de la chaudière malgré la révision annuelle ; les institutrices et certains parents se sont plaints. Mr Desages a regretté que les enfants n'aillent pas à la piscine. Il lui a été répondu qu'il existe bien des subventions mais que ce n'est pas dans le projet pédagogique de l'école.

### **- Siphem :**

Réunion du Siphem à propos de la croissance verte sur les quatre CDC, La Réole, Langon, Saint Macaire et Targon. Les ateliers étaient sur le thème de la rénovation des logements, sortir de la précarité énergétique pour baisser la production de CO2. L'objectif est de 120 logements à rénover en suivant le label RGE.

### **- Bibliothèque :**

Diverses questions soulevées dont notamment le nettoyage et le rangement de la salle mais également un problème de clé et de sécurité du lieu eu égard au nombre de personnes accueillies.

## **14. Questions diverses**

Pour information, la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est reportée à 2017 ; la simulation effectuée pour la commune de Verdélais laisse supposer une augmentation de la dotation de 6, 70%, soit 172 677 € perçus en 2015 et 184 244 € attendus en 2016...

## **15. Calendrier**

11/11 : commémoration au Monument aux Morts ; rassemblement à 12h15.

16/11 : à 14 h, visite de 2 personnes de la Direction des archives départementales pour examiner l'état de nos archives + conseils suite aux devis reçus.

19/11 : à 9h30 petit-déjeuner à l'ESAT avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

06/12 : 1er tour des élections régionales ; tours de garde à assurer.

Marché de Noël + téléthon

08/12 : 20 h 30 Conseil municipal.

13/12 : second tour des élections régionales ; tours de garde à assurer.

